

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie du Domaine Inc.	Numéro de permis 2017876	Date d'inspection Le 10 février 2022	
Nom de l'établissement Garderie du Domaine 2 Inc.		Numéro de téléphone (506) 735-1619	
Adresse 100 avenue Fraser Edmundston NB E3V 1Z8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin. Commentaires : il manque l'information concernant le médecin dans certains dossiers.	24(1)(b)(ii)	31 mars 2022	
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : c) les consignes d'évacuation en cas d'incendie telles qu'elles ont été approuvées par le prévôt des incendies, son adjoint ou un agent de la prévention des incendies. Commentaires : Les procédures d'évacuation doivent être affichées près des portes du local des après-classe.	25(c)	31 mars 2022	

<p>Commentaires généraux</p> <p>La garderie rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio. Un cours de premiers soins est planifié au mois de mars pour quelques éducatrices. Les enfants ont mangé du hummus et du pain pour la collation en après midi. les enfants ont été à l'extérieur vers 3:30. Le parc a été vérifié à l'automne et un plan sera envoyé à la garderie plus tard au printemps.</p>
--

original signé par  
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 février 2022

Date

original signé par  
Isabelle Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 février 2022

Date